



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



- Présents (8)**
Perrine NULLANS, Emmanuel RUIZ, Thomas POVOA, Philippe ROSER, Catherine ROOS, Alexis SCHEIBEL, Yael TACHKINOFF, Guillaume TURLAN
- Excusés (2)**
Lucas LEMASSON, Joanne SCHAEFFER

1

RÉSOLUTION N°1

Evolution des formules de cotisations

Le bureau constate un déficit structurel sur les cotisations de la saison 2025-2026 : elles ne couvrent plus les frais réels engagés par le club pour ses adhérents, ce qui freine son développement (matériel, évènements...).

A

Ce qu'il reste vraiment au club après reversements aux instances

JEUNE

ADULTE COMPÉTITEUR

TARIF COTISATION = 92€ (82,8€)

RESTE AU CLUB :

43,08€ (33,88€)

TARIF COTISATION = 143€ (128,7€)

RESTE AU CLUB :

85,48€ (71,18€)

Plein tarif (Avec remise -10%)

B

Répartition du salaire de l'entraîneur (saison)

5 000 €

JEUNES MERCREDI

2 000 €

ADULTES MERCREDI

800 €

ADULTES VENDREDI
(BASE 8 SÉANCES)

C

Coûts des compétitions prises en charge par le club

SECTION JEUNES

SECTION COMPÉTITEURS

Circuit Jeunes
6€ inscription + 6€ par journée jouée

Interclubs Jeunes
30€ inscription par équipe

Championnat Départemental (CD 67)
9€ (1 tableau), 13€ (2 tableaux), 17€ (3 tableaux)

Tournois extérieurs
20€ (moyenne par tournoi) par tournoi joué (5 max.)

Tournoi interne
16€ (1 tableau), 21€ (2 tableaux)

Championnat Départemental (CD 67)
16€ (1 tableau), 21€ (2 tableaux), 26€ (3 tableaux)

D

Charges globales de fonctionnement

2 000 €

VOLANTS

1 100 €

FRAIS DE TOURNOIS

700 €

DIVERS

E

Synthèse

SECTION JEUNES

SECTION COMPÉTITEURS

Recette nette d'une cotisation + 43,08€ (33,88€)

Coût Circuit Jeunes (exemple 3 journées) - 24€

Reste pour le club 19,08€ (9,88€)

Insuffisant pour couvrir le salaire du mercredi + le matériel

Recette nette d'une cotisation + 85,48€ (71,18€)

Forfait 5 tournois pris en charge - 100€

Reste pour le club -14,52€ (-28,82€)

Déficit avant même de compter volants et entraînements

Plein tarif (Avec remise -10%)

F Solution proposée : valoriser le bénévolat

CRÉATION D'UN STATUT BÉNÉVOLE

Constatant une baisse du nombre de bénévoles actifs, pourtant indispensables au fonctionnement du club, le bureau propose d'instaurer ce statut afin d'encourager l'implication dans la vie du club.

Engagement requis : participer et aider à l'organisation d'au moins 3 événements différents (club ou Mairie) au cours de la saison.

Suivi : choix (« Bénévole » / « Non-Bénévole ») à l'inscription en ligne, avec inscription sur un formulaire dédié en cours d'année pour valider le statut.

G Nouvelle grille tarifaire 2026-2027

En €	Jeune	Etudiant	Loisir	Compétiteur	2nde licence	Accompagnant
2025-2026	92€ (82,8€)	98€ (88,2€)	123€ (110,7€)	143€ (128,7€)	80€	80€
2026-2027	110€ (99€)	120€ (108€)	Bénévole 130€ (117€) Non-bénévole 170€ (153€)	Bénévole 150€ (135€) Non-bénévole 190€ (171€)	80€	80€

Plein tarif (Avec remise -10%)



Vote :

✓ Résolution adoptée à l'unanimité

2

RÉSOLUTION N°2

Instauration du Règlement Intérieur

Le bureau retrace le parcours de co-construction du document, avant de proposer son adoption officielle à partir de la saison 2026-2027.

A Chronologie de la co-construction

31 octobre 2025

Envoi par mail d'une première proposition de règlement intérieur.

30 novembre 2025

Discussion et recueil des retours lors de l'Assemblée Générale ordinaire.

24 juin 2026

Envoi par mail d'une seconde version ajustée, intégrant notamment les modalités du nouveau statut « Bénévole ».

L'objectif de ce vote est d'officialiser ce cadre réglementaire pour qu'il soit pleinement applicable dès le début de la saison 2026-2027.



Vote :

✓ Résolution adoptée à l'unanimité

3

POINT N°3

Discussions libres



Guillaume
Turlan

Interrogation sur l'organisation générale du Tournoi des Plumes Roses :
Estimation des bénéfices attendus et nature des lots à distribuer aux participantes.



“Une réunion d'organisation spéciale aura lieu le dimanche 26 juillet 2026”

Yael TACHKINOFF
Secrétaire de séance

Emmanuel RUIZ
Président